

LEXIQUE

A

- AA** Annemasse Agglo
- AP** Assemblée Plénière
- ARC** Assemblée Régionale de Coopération
- AAH** Allocation Adulte Handicapé
- ACG** Association des Communes Genevoises
- ADEME** Agence de Développement et de Maîtrise de l'Energie
- ADMR** Aide à Domicile en Milieu Rural
- ALUR (loi)** Loi pour un Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové
- AMAP** Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
- AMO** Assistance à maîtrise d'ouvrage
- ANAH** Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat
- AOC** Appellation d'Origine Contrôlée
- AOM** Autorité organisatrice de la mobilité
- AOP** Appellation d'Origine Protégée
- AOT** Autorité Organisatrice de Transports
- AOTU** Autorité Organisatrice de Transports Urbains

B

- BP** Budget prévisionnel

C

- C.A.** Communauté d'Agglomération
- CARSAT** Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail

CAUE Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement

C.C. Communauté de Communes

CCAS Centre Communal d'Action Sociale

CCAS Communauté de Communes Arve et Salève

CCG Communauté de Communes du Genevois

CCFG Communauté de Communes Faucigny-Glières

CCPB Communauté de Communes du Pays Bellegardien

CCPG Communauté de Communes du Pays de Gex

CCPR Communauté de Communes du Pays Rochois

CCI Chambre de Commerce et d'Industrie

CDAC Commission Départementale d'Aménagement Commercial

CDCEA Commission Départementale de la Consommation des Espaces Agricoles

CDCI Commission Départementale de Coopération Intercommunale

CDDRA : Contrat de développement durable Rhône-Alpes

Les CDDRA constituaient le moyen d'application d'une politique contractuelle de la Région auprès des territoires engagés dans un projet de développement local.

CD Conseil Départemental

CESER Comité Economique Social et Environnemental Régional

CFT Charte Forestière de Territoire

CIAS Centre Intercommunal d'Action Sociale

CLD Conseil local de développement

CLIC Centre Local d'Information et de Coordination

CMA Chambre des Métiers et de l'Artisanat

CNAC Commission Nationale d'Aménagement Commercial

CNCD Coordination Nationale des Conseils de Développement

Commune résidentielle : commune dont la densité de l'espace utile est comprise entre 150 habitants et 1000 habitants par km², et dont le niveau d'équipement est modeste.

Commune rurale : commune de moins de 1 000 habitants, de moins de 400 emplois et dont la densité de l'espace utile est inférieure à 150 habitants par km², où moins de 30% des actifs travaillent dans un pôle urbain et sa couronne dense et où le niveau d'équipement est faible.

Conseil citoyen

Il est issu de la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, Article 7-1.

Un conseil citoyen est mis en place dans chaque quartier prioritaire de la politique de la ville, sur la base d'un diagnostic des pratiques et des initiatives participatives.

Ces conseils citoyens sont associés à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des contrats de ville.

Des représentants du conseil citoyen participent à toutes les instances de pilotage du contrat de ville, y compris celles relatives aux projets de renouvellement urbain.

Conseil de développement

Il est issu de l'article 88 de la loi NOTRe du 7 août 2015, Article L 5211-10-1 du Code général des Collectivités territoriales. Il impose aux établissements publics à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants de mettre en place un Conseil de développement.

Le conseil de développement est consulté sur l'élaboration du projet de territoire, sur les documents de prospective et de planification résultant de ce projet, ainsi que sur la conception et l'évaluation des politiques locales de promotion du développement durable du périmètre de l'établissement public de coopération intercommunale.

COPIL Comité de pilotage

COTECH Comité technique

CPER Contrat de Plan Etat Région

CPIE Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

CRFG Comité Régional Franco-Genevois

Organisme de coopération réunissant des partenaires institutionnels français et genevois.

CS Comité Syndical

CUMA Coopération d'Usage de Matériel Agricole

D

DGF Dotation Globale de Fonctionnement

DOB Débat d'Orientation Budgétaire

E

EPCI Etablissement Public de Coopération Intercommunale

EPF Etablissement Public Foncier

F

FEADER Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

FEDER Fonds Européen de Développement Régional

FIB Filière Interprofessionnelle du Bois

FISAC Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce

FNADT Fonds National d'Aménagement des Territoires

Forum d'Agglomération

Le Forum d'agglomération est l'organe consultatif du Projet d'agglomération, rassemblant les acteurs de la société transfrontalière civile transfrontalière. Il est rattaché au Groupement Local de Coopération Transfrontalière (GLCT) Grand Genève.

Il est à la fois :

- Un espace de discussion et de dialogue pour la société civile ;
- Un lieu de réflexion et d'échanges sur la construction d'actions et de certaines politiques publiques ;
- Un outil de promotion du Grand Genève auprès de ses habitants.

Il est entré en fonction depuis le 25 septembre 2013 et a été renouvelé en 2017.

FRAPNA Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature

FSE Fonds Social Européen

G

GES Gaz à effet de serre

GF Genevois français

GLCT Groupement local de coopération transfrontalière

I

IGN Institut National de l'Information Géographique et Forestière

IGP Indication Géographique Protégée

InterSCOT Inter Schéma de Cohérence Territoriale

Basé sur la volonté politique des élus, sans valeur juridique, l'InterSCOT a pour objectifs d'apporter de la cohérence entre les différents SCOT d'un territoire

INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

INTERREG Programme européen visant à promouvoir la coopération entre les régions européennes, notamment France-Suisse

L

LEADER Liaison Entre les Actions de Développement de l'Economie Rurale : programme européen destiné aux zones rurales

LOADDT (loi) Loi d'Orientation, d'Aménagement et de Développement Durable des Territoires

LOADT (loi) Loi d'Orientation, d'Aménagement et de Développement des Territoires

M

MDPA Maison Départementale des Personnes Âgées

MDS Maison Départementale de la Solidarité

M.O. Maître d'Ouvrage

MSA Mutuelle Sociale Agricole

MTJD Maison Transfrontalière de la Justice et du Droit

N

NACRE Nouvel accompagnement pour la Création et la Reprise d'entreprises

NOTRe (loi) Loi portant la nouvelle organisation territoriale de la République

O

OM Ordures Ménagères

ONF Office National des Forêts

OPAH Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

OST Observatoire Statistique Transfrontalier

P

PACE Programme d'Aide à la Création d'Entreprises

PACT Protection Amélioration Conservation et Transformation de l'Habitat

PACT'AIR Programme d'actions transfrontalier pour la qualité de l'Air

PA FVG : Projet d'Agglomération Franco-Valdo-Genevois

Au cours des dernières décennies, Genève a étendu son influence au-delà de ses propres limites cantonales pour se développer sur les territoires voisins, le Pays de Gex, le Bassin Bellegardien, le Genevois haut-savoyard, l'agglomération annemassienne, le bas-Chablais et le District de Nyon. De ce contexte a émergé un projet commun : le PAFVG.

PAEN Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains

PCET Plan Climat Energie Territorial

PCAET Plan Climat Air Energie Territorial

PDA Plan de Déplacements d'Administration

PDE Plan de Déplacements d'Entreprises
PDIE Plan de Déplacements Inter-Entreprises
PDU Plan de Déplacements Urbains
PENAP Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains
PER Pôle d'Excellence Rurale
PLH Programme Local de l'Habitat
PLU Plan Local d'Urbanisme
PM Pôle métropolitain
PME Petites et Moyennes Entreprises
PNR Parc Naturel Régional
PSADER : Projet Stratégique Agricole et de Développement Rural

R

Revenu médian

Il s'agit de la somme finale, dont disposent les ménages, sachant que 50% des ménages ont plus que ce revenu, et 50% ont moins.

RNU Règlement National d'Urbanisme

AURA Région Auvergne Rhône-Alpes

S

SAFER Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural

SAU Surface Agricole Utile

SCOT Schéma de Cohérence Territoriale

Le SCOT, document réglementaire de planification stratégique défini par les lois Solidarité et Renouvellement Urbains du 13 décembre 2000 et Urbanisme et Habitat du 02 juillet 2003, permet aux communes et communautés d'un même territoire de mettre en cohérence les politiques des diverses collectivités locales dans le domaine de l'aménagement (urbanisme, habitat, économie, déplacements, environnement, etc.).

SDCI Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

SIG Système d'Information Géographique

Solde migratoire :

Différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de la période considérée.

SPANC Service Public d'Assainissement Non Collectif

SRCAE Schéma Régional Climat Air Energie

SRU (loi) Loi Solidarité et Renouvellement Urbain

SRADDET Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires

T

TEPOS Territoire à énergie positive

TER : Transports Express Régionaux

Thonon Agglo Thonon Agglomération

U

UC : Unité de consommation :

Cette unité correspond à un ménage selon le poids relatif des différentes personnes qui le composent. Le premier adulte compte pour 1 unité, les autres personnes de +de 14 ans comptent pour 0,5, et les moins de 14 ans pour 0,3. Ceci afin de comparer le niveau de vie de ménages très différents.

V

VT Versement transport

Z

ZAC Zone d'Aménagement Concertée

ZACOM Zone d'Aménagement Commercial

ZAPA Zone d'Action pour la Protection de l'Air

ZICO Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux